

CHANAY VERS BELLEY

Ligne 143 transporteur : Bustours, 04 79 81 21 09, www.bustours.fr



Pendant les vacances scolaires les courses sont exclusivement en transport à la demande. Il est nécessaire de contacter le 04 79 81 21 09 au plus tard la veille avant 12h. Elles sont signalées par le sigle TAD dans la grille horaire suivante :

Villes	Points d'arrêts	Lundi à vendredi, sauf jours fériés	Lundi à vendredi, sauf jours fériés TAD	Lundi à vendredi, sauf jours fériés TAD
CHANAY	Village École	06:45	07:30	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Puthier	06:46	07:31	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Etranginaz	06:50	07:35	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Gignez	07:00	07:45	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	La Trille	07:05	07:50	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Rhémoz	07:08	07:53	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Mieugy	07:09	07:54	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Lotissement Mieugy	07:10	07:55	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Village - gare	07:15	08:00	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Route de Chevrier	07:16	08:01	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Champriion	07:17	08:02	Pas d'arrêt prévu
CULOZ	Chatel	07:20	08:05	Pas d'arrêt prévu
CULOZ	Landaize	07:21	08:06	Pas d'arrêt prévu
CULOZ	Gare	07:30	08:09	19:35
CRESSIN ROCHEFORT	Rochefort	Pas d'arrêt prévu	08:21	Pas d'arrêt prévu
CRESSIN ROCHEFORT	Cressin	Pas d'arrêt prévu	08:24	Pas d'arrêt prévu
BELLEY	Collège	07:40	Pas d'arrêt prévu	Pas d'arrêt prévu
BELLEY	Gare	Pas d'arrêt prévu	08:36	Pas d'arrêt prévu
BELLEY	Lycée	07:55	Pas d'arrêt prévu	Pas d'arrêt prévu
BELLEY	Boulevard du mail devant Police		08:40	19:54

- Horaires ligne 143 : circule toute l'année sauf les jours fériés. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Horaires valables à partir du 20 août 2018.
- Direction des transports du Département de l'Ain : 04 74 22 14 20, www.car.ain.fr.
- Le Département de l'Ain organise le réseau car.ain.fr par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

BELLEY VERS CHANAY

Ligne 143 transporteur : Bustours, 04 79 81 21 09, www.bustours.fr



Pendant les vacances scolaires les courses sont exclusivement en transport à la demande, il est nécessaire de contacter le 04 79 81 21 09 au plus tard la veille avant 12h. Elles sont signalées par le sigle TAD dans la grille horaire suivante :

Villes	Points d'arrêts	Mercredi, sauf jours fériés	Lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf jours fériés	Lundi à vendredi, sauf jours fériés TAD
BELLEY	Collège	12:10	17:10	pas d'arrêt prévu
BELLEY	Boulevard du mail devant Police	pas d'arrêt prévu	pas d'arrêt prévu	18:09
BELLEY	Lycée	12:20	pas d'arrêt prévu	pas d'arrêt prévu
BELLEY	Gare	pas d'arrêt prévu	pas d'arrêt prévu	18:12
CRESSIN ROCHEFORT	Cressin	12:25	17:15	18:17
CRESSIN ROCHEFORT	Rochefort	12:30	17:20	18:20
LAVOURS	Village	pas d'arrêt prévu	17:23	pas d'arrêt prévu
CULOZ	Gare	12:40	17:30	18:32
CULOZ	Stade	12:43	17:33	pas d'arrêt prévu
CULOZ	Crêts	12:45	17:35	pas d'arrêt prévu
CULOZ	Landaize	12:48	17:38	18:35
CULOZ	Chatel	12:51	17:41	18:37
ANGLEFORT	Champrion	12:53	17:43	18:39
ANGLEFORT	Route de Chevrier	12:54	17:44	18:40
ANGLEFORT	Village - gare	12:55	17:45	18:41
ANGLEFORT	Lotissement Mieugy	12:58	17:48	18:46
ANGLEFORT	Mieugy	12:59	17:49	18:47
CORBONOD	Rhémoz	13:00	17:50	18:48
CORBONOD	La Trille	13:05	17:55	18:51
CORBONOD	Gignez	13:10	18:00	18:56
CORBONOD	Etranginaz	13:18	18:08	19:06
CORBONOD	Puthier	13:20	18:10	19:08
CHANAY	Village École	13:25	18:15	19:09

- Horaires ligne 143 : circule toute l'année sauf les jours fériés. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Horaires valables à partir du 20 août 2018.
- Direction des transports du Département de l'Ain : 04 74 22 14 20, www.car.ain.fr.
- Le Département de l'Ain organise le réseau car.ain.fr par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONDITIONS D'UTILISATION

- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers retours sont interdits.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

DES TARIFS ADAPTÉS À CHACUN !

- Billet à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 15 €
- Abonnement mensuel tout public: 40 € (20 € pour les salariés bénéficiant de la prime transport)
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 300 €
- Abonnement annuel tout public: 400 €
- Gratuité : enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes.

POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : CONTACTER LE 04 79 81 21 09.

